

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

*Sainte-Flavie et Grand-Métis*

## **Début des activités de déboisement en vue du réaménagement de la route 132 et du remplacement du pont Arthur-Bergeron**

**Rimouski, le 5 septembre 2024.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu’il débute, dès cette semaine, les travaux préparatoires dans le cadre du projet de réaménagement de la route 132, à Sainte-Flavie et Grand-Métis, qui comprend la construction d’un nouveau pont au-dessus de la rivière Mitis, en remplacement de l’actuel pont Arthur-Bergeron.

Ainsi, les opérations de déboisement se dérouleront sur une période d’environ un mois et occasionneront des entraves ponctuelles mineures sur la route 132. Des travaux de déplacement des services publics seront réalisés par la suite et s’achèveront le printemps prochain.

Quant aux activités de construction de la nouvelle chaussée et du futur pont, le Ministère entrevoit un début des travaux pour l’été 2025. D’ici là, le Ministère poursuit les étapes préparatoires du projet, dont la réalisation des plans définitifs.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Afin de connaître les détails des entraves en cours et à venir, les automobilistes sont invités à consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement leurs déplacements.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

### **Faits saillants**

- Le projet consiste à réaménager la route 132 sur environ 2 km afin d’améliorer la géométrie de la route et à construire un nouveau pont enjambant la rivière Mitis, en amont de la structure actuelle.
  - Le tronçon est situé entre l’entrée du Parc de la rivière Mitis, à Sainte-Flavie, et l’intersection avec la route 234, à Grand-Métis.
  - Le déplacement vers l’ouest de l’intersection de la route 132 avec le chemin Perreault fait également partie du projet de réaménagement.
- Le Ministère et la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Mitis poursuivent leurs échanges quant à la vocation du pont Arthur-Bergeron après la mise en service de la nouvelle structure.
  - En raison de la volonté du milieu de reprendre la gestion du pont actuel, le Ministère s’est engagé à remettre un pont en bon état, qui répondra aux besoins de la communauté et qui respectera l’aspect patrimonial d’origine, à la MRC de La Mitis, qui en assurera la gestion.
- Les travaux de construction du nouveau tronçon sont d’une durée d’environ trois ans.
  - À cela s’ajoute la réfection du pont Arthur-Bergeron, dont les travaux doivent s’échelonner sur environ deux ans.

**Lien connexe**

[Investissements routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires](#)

**Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :**

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

**Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724